



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :

20-3304-1

Numéro de la version :

8.00

Date de parution :

2025/07/10

Remplace la version datée

2025/07/10

de :

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Pate a Polir Pour Enduits Gélifiés a Grand Lustre pour Bateaux 3M(MC), 06025, 06026

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Produits automobiles

Utilisation spécifique

Finition Marine Matériaux

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada

Division: Bateaux et véhicules spécialisés

Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1

Téléphone : (800) 364-3577

Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 3.

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Carcinogénicité : Catégorie 2.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Attention

Symboles :

Flamme | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Liquides et vapeur inflammables.

Provoque une irritation cutanée. Susceptible de provoquer le cancer. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mises en garde

Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Eviter de respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage et une protection des voies respiratoires.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :

Entrepôser dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder sous clef.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	1344-28-1	15 - 40	Oxyde d'aluminium (non fibreux)
Distillats Legers De Petrole	64742-47-8	10 - 30 Secret Fabrication *	Distillats, pétrole, léger hydrotraitée

Hydrotraites			
Eau	7732-18-5	10 - 30	Eau
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	64742-14-9	5 - 10 Secret Fabrication *	Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	64742-81-0	5 - 10 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
Glycérine	56-81-5	< 5	Propanetriol-1,2,3
DERIVES POLYOXYETHYLES DU MONOSTEARATE DE SORBITAN	9005-67-8	1 - 5	Dérivés poly(oxyéthyléniques) du monostéarate de sorbitane
Oléate de sorbitan	1338-43-8	1 - 5	Monooleate de sorbitanne
Triéthanolamine	102-71-6	1 - 5	2,2',2"-Nitrilotriéthanol
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	8042-47-5	1 - 5 Secret Fabrication *	Huile minérale blanche
2-Propanol	67-63-0	0 - 2 Secret Fabrication *	Propanol-2
ACIDE OLEIQUE	112-80-1	< 2	Acide (9Z)-9-octadécenoïque
Ethylbenzène	100-41-4	0.03 - 0.11 Secret Fabrication *	Benzène, éthyl-
NAPHTALENE	91-20-3	0.03 - 0.11 Secret Fabrication *	NAPHTALENE

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

En cas d'exposition, rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience).

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Monoxide de carbone
Bioxyde de carbone

Condition

Durant la combustion
Durant la combustion

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse extinctrice résistante aux solvants polaires. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas

d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Protéger des rayons du soleil. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Ethylbenzène	100-41-4	ACGIH	MPT:20PPM	
Triéthanolamine	102-71-6	ACGIH	MPT:5 mg/m ³	
Aluminium, composants insolubles	1344-28-1	ACGIH	MPT(fraction respirable):1 mg/m ³	
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	64742-81-0	ACGIH	MPT(vapeur d'hydrocarbure totals, non-aérosol): 200mg/m ³	la peau
2-Propanol	67-63-0	ACGIH	MPT:200 ppm; STEL:400 ppm	
NAPHTALENE	91-20-3	ACGIH	MPT:10 ppm	Danger d'absorption cutanée

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Aucun requis.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de

matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc Butyle
Néoprène
Caoutchouc nitrile

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Appareil de protection respiratoire à épuration d'air à demi-masque ou à masque complet adapté aux vapeurs organiques et aux particules, y compris les brumes grasses

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Blanc
Odeur	Solvant doux
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	7,8 - 8,1
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	100 °C
Point d'éclair :	39,4 °C [Méthode de test: Vase Clos Pensky-Martens]
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité	Liquide inflammable : Catégorie 3.
Limites d'explosivité (LIE)	1 %
Limites d'explosivité (LSI)	7 %
pression de vapeur	<=133,3 Pa
Densité de vapeur relative	<=1 [Ref Std: Air=1]
Densité	1,2 - 1,23 g/ml
Densité relative	1,22 [Ref Std: Eau=1]
Hydrosolubilité	Totale
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité Cinématique	147 541 mm ² /sec
Composés Organiques Volatils	340 g/l [Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]
Composés Organiques Volatils	27,4 % en poids [Méthode de test: calculé selon CARB title2]
Pourcentage de matières volatiles	55,8 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	516 g/l [Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]

Caractéristiques des particules	Ne s'applique pas
---------------------------------	-------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
------------------	------------------

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistentes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

Cancérogénicité:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Ethylbenzène	100-41-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
NAPHTALENE	91-20-3	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
NAPHTALENE	91-20-3	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation - Vapeur	Jugement professionnel	LC50 estimée à 20 - 50 mg/l
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 3 mg/l
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Ingestion	Rat	LD50 > 15 000 mg/kg
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Dermale	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 5 mg/l
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
DERIVES POLYOXYETHYLES DU MONOSTEARATE DE SORBITAN	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
DERIVES POLYOXYETHYLES DU MONOSTEARATE DE SORBITAN	Ingestion	Rat	LD50 > 60 000 mg/kg
Glycérine	Dermale	Lapin	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Glycérine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

2-Propanol	Dermale	Lapin	LD50 12 870 mg/kg
2-Propanol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 72,6 mg/l
2-Propanol	Ingestion	Rat	LD50 4 710 mg/kg
ACIDE OLEIQUE	Dermale	Cochon d'Inde	LD50 > 3 000 mg/kg
ACIDE OLEIQUE	Ingestion	Rat	LD50 57 000 mg/kg
Oléate de sorbitan	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Oléate de sorbitan	Ingestion	Rat	LD50 > 39 800 mg/kg
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Triéthanolamine	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Triéthanolamine	Ingestion	Rat	LD50 9 000 mg/kg
Ethylbenzène	Dermale	Lapin	LD50 15 433 mg/kg
Ethylbenzène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 17,4 mg/l
Ethylbenzène	Ingestion	Rat	LD50 4 769 mg/kg
NAPHTALENE	Dermale	Humain	LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
NAPHTALENE	Inhalation - Vapeur	Humain	LC50 estimée à 20 - 50 mg/l
NAPHTALENE	Ingestion	Humain	LD50 estimée à 300 - 2 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Lapin	Irritant
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Composants similaires	irritant légère
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Lapin	Irritation minimale.
DERIVES POLYOXYETHYLES DU MONOSTEARATE DE SORBITAN	Lapin	Aucune irritation significative
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
2-Propanol	Multiple espèces animales.	Aucune irritation significative
ACIDE OLEIQUE	Lapin	Irritation minimale.
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
Triéthanolamine	Lapin	Irritation minimale.
Ethylbenzène	Lapin	irritant légère
NAPHTALENE	Lapin	Irritation minimale.

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Lapin	Aucune irritation significative
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Lapin	irritant légère
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Composants similaires	Aucune irritation significative
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Lapin	Aucune irritation significative
DERIVES POLYOXYETHYLES DU MONOSTEARATE DE SORBITAN	Lapin	Aucune irritation significative
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
2-Propanol	Lapin	Irritant grave
ACIDE OLEIQUE	Lapin	irritant légère
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Lapin	irritant légère
Triéthanolamine	Lapin	irritant légère
Ethylbenzène	Lapin	Irritant modéré
NAPHTALENE	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Cochon d'Inde	Non classifié
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Composants similaires	Non classifié
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Cochon d'Inde	Non classifié
DERIVES POLYOXYETHYLES DU MONOSTEARATE DE SORBITAN	Humain	Non classifié
Glycérine	Cochon d'Inde	Non classifié
2-Propanol	Cochon d'Inde	Non classifié
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Cochon d'Inde	Non classifié
Triéthanolamine	Humain	Non classifié
Ethylbenzène	Humain	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	In Vitro	N'est pas mutagène
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	In Vitro	N'est pas mutagène
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	In Vitro	N'est pas mutagène
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
DERIVES POLYOXYETHYLES DU MONOSTEARATE DE SORBITAN	In Vitro	N'est pas mutagène
2-Propanol	In Vitro	N'est pas mutagène
2-Propanol	In vivo	N'est pas mutagène
ACIDE OLEIQUE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	In Vitro	N'est pas mutagène
Triéthanolamine	In Vitro	N'est pas mutagène
Triéthanolamine	In vivo	N'est pas mutagène
Ethylbenzène	In vivo	N'est pas mutagène
Ethylbenzène	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Inhalation	Rat	Non-cancérogène
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Glycérine	Ingestion	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2-Propanol	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
ACIDE OLEIQUE	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
ACIDE OLEIQUE	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

ACIDE OLEIQUE	Non spécifié	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Inhalation	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Triéthanolamine	Dermale	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Triéthanolamine	Ingestion	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ethylbenzène	Inhalation	Multiple espèces animales	Cancérogène
NAPHTALENE	Inhalation	Multiple espèces animales	Cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Dermale	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 494 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Dermale	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 494 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Dermale	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 494 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 ppm	pendant l'organogenèse
DERIVES POLYOXYETHYLES DU MONOSTEARATE DE SORBITAN	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 000 mg/kg/jour	3 génération
DERIVES POLYOXYETHYLES DU MONOSTEARATE DE SORBITAN	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 000 mg/kg/jour	3 génération
DERIVES POLYOXYETHYLES DU MONOSTEARATE DE SORBITAN	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 7 693 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000	2 génération

				mg/kg/jour	
Glycérine	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/jour	2 génération
2-Propanol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	2 génération
2-Propanol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	2 génération
2-Propanol	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
2-Propanol	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	LOAEL 9 mg/l	pendant la grossesse
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	13 semaines
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 350 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Triéthanolamine	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 125 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Ethylbenzène	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4,3 mg/l	avant l'accouplement et pendant la gestation

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Non disponible.	
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne	Multiple espèces	Niveau sans effet nocif	

			sont pas suffisantes pour justifier une classification.	animales.	observé pas disponible	
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	ne s'applique pas
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	LOAEL 18 912 mg/kg	ne s'applique pas
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Ingestion	coeur système hématopoïétique	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	empoisonnement et / ou abus
2-Propanol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
2-Propanol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
2-Propanol	Inhalation	système auditif	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé 13,4 mg/l	24 heures
2-Propanol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Ethylbenzène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Ethylbenzène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Ethylbenzène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
NAPHTALENE	Ingestion	sang	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Inhalation	pneumoconiosis	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6 mg/l	13 semaines
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 1,5 mg/l	13 semaines
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	13 semaines

					observé 6 mg/l	
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	LOAEL 100 mg/kg/day	13 semaines
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	Ingestion	système vasculaire yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Dermale	système vasculaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	13 semaines
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Dermale	foie système immunitaire rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	2 années
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 2 700 mg/kg/day	1 semaines
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Dermale	cœur tube digestif muscles système respiratoire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	2 années
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	1 années
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,231 mg/l	14 semaines
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	cœur	Non classifié	Cochon d'Inde	LOAEL 20,4 mg/l	pas disponible
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	tube digestif système vasculaire muscles système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,1 mg/l	13 semaines
DERIVES POLYOXYETHYLES DU MONOSTEARATE DE SORBITAN	Ingestion	tube digestif foie système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 12 500 mg/kg/day	2 années
Glycérine	Inhalation	système respiratoire cœur foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,91 mg/l	14 jours
Glycérine	Ingestion	Système endocrinien système vasculaire foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 000 mg/kg/day	2 années
2-Propanol	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 12,3 mg/l	24 mois
2-Propanol	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 12 mg/l	13 semaines
2-Propanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/day	12 semaines

ACIDE OLEIQUE	Ingestion	foie système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 250 mg/kg/day	108 semaines
ACIDE OLEIQUE	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 550 mg/kg/day	108 semaines
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 381 mg/kg/day	90 jours
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	Ingestion	foie système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 336 mg/kg/day	90 jours
Triéthanolamine	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day	2 années
Triéthanolamine	Dermale	foie	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 4 000 mg/kg/day	13 semaines
Triéthanolamine	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 1 000 mg/kg/day	2 années
Triéthanolamine	Ingestion	foie	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg/day	24 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Inhalation	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	103 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,4 mg/l	28 jours
Ethylbenzène	Inhalation	système auditif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,4 mg/l	5 jours
Ethylbenzène	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 3,3 mg/l	103 semaines
Ethylbenzène	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3,3 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux muscles	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 4,2 mg/l	90 jours
Ethylbenzène	Inhalation	cœur système immunitaire système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 3,3 mg/l	2 années
Ethylbenzène	Ingestion	foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 680 mg/kg/day	6 mois

NAPHTALENE	Dermale	sang	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
NAPHTALENE	Dermale	yeux	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
NAPHTALENE	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	13 semaines
NAPHTALENE	Inhalation	sang	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
NAPHTALENE	Inhalation	yeux	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
NAPHTALENE	Ingestion	sang	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
NAPHTALENE	Ingestion	yeux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Lapin	LOAEL 500 mg/kg/day	15 jours

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Distillats Legers De Petrole Hydrotraites	danger d'aspiration
Distillats légers (pétrole), traités à l'acide, Lumière	danger d'aspiration
Kérosène (pétrole), hydrodésulfuré	danger d'aspiration
Huile Minerale Blanche (Pétrole)	danger d'aspiration
Ethylbenzène	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-

737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 2 Instabilité : 0 Risques particuliers : Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	20-3304-1	Numéro de la version :	8.00
Date de parution :	2025/07/10	Remplace la version datée de :	2025/07/10

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca